



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE

5, rue Quinault, 75015 Paris – Tél. 01 42 73 08 07 - Fax 01 42 73 09 66 – sfa.sfa@wanadoo.fr

Visite au PALAIS-ROYAL



Conseil d'État et Conseil constitutionnel Samedi 13 février 2016

Rendez-vous à 14 h 00 place du Palais-Royal (I^{er} arr.), face à l'entrée principale du Conseil d'État.

→ M° lignes 1 et 7, station Palais-Royal/Musée du Louvre

Au nord du Louvre, le Palais-Royal, associant palais, jardin, galeries et théâtre, constitue un ensemble de premier intérêt au plan historique et architectural. Construit par Richelieu (1628), donné en apanage à Monsieur, frère cadet de Louis XIV, l'ancien Palais-Cardinal devint la résidence de son fils, le Régent. Le futur Philippe-Égalité y fait mener par l'architecte Victor Louis (1731-1800) une opération immobilière ambitieuse. Le jardin est encadré de façades harmonisées et de galeries accueillant cafés, restaurants et salons de jeu. Restitué aux Orléans en 1814, mis à disposition du roi Jérôme et de son fils le Prince Napoléon sous le Second Empire, le Palais-Royal accueille, depuis 1875, le Conseil d'État, que vinrent rejoindre, en 1959, le Conseil constitutionnel et le ministère des Affaires culturelles.

Dans sa première partie, la visite mettra l'accent sur l'organisation générale du complexe et sur les axes de la restauration monumentale en cours. Un accès exceptionnel sera ensuite proposé aux salons des grands organes de contrôle de l'État, pour deux présentations commentées des distributions intérieures et des décors de leurs espaces fonctionnels et d'apparat.

14 h 15 - 15 h 00

■ Présentation du complexe du Palais-Royal

*Par Christophe Bottineau, architecte en chef des Monuments historiques
Salle de l'Assemblée générale du Conseil d'Etat*

15 h 00 - 18 h 00 (avec permutation des deux demi-groupes à 16 h 30)

■ Visite du Conseil d'État (par demi-groupe)

Par Marc Sanson, conseiller d'Etat

■ Visite du Conseil constitutionnel (par demi-groupe)

Par Christophe Bottineau, architecte en chef des Monuments historiques

Attention : le nombre des participants à la visite est limité à 100



Modalités d'inscription / confirmation du report d'inscription

La visite du Palais-Royal, initialement programmée le 21 novembre a été annulée en raison des attentats. Par respect des conditions de sécurité en vigueur dans les deux institutions d'accueil, elle se limite toujours aux 100 premiers inscrits. Les personnes inscrites à la visite du 21 novembre dernier sont prioritaires, sous réserve de leur confirmation par courriel (à frederique@sfa-monuments.fr) , téléphone (au 01 42 73 08 07) ou en retournant le bulletin ci-dessous

avant le 1^{er} février 2016.

M., Mme

Adresse

Téléphone mobile Courriel

Accompagné(e) de

Je confirme mon inscription à la visite du Palais-Royal pour personne(s), le samedi 13 février 2016.

Je n'assisterai pas à la visite du Palais-Royal le samedi 13 février et demande le remboursement des droits d'inscriptions préalablement versés d'un montant de € pour personne(s).

Je souhaite participer à la visite du samedi 13 février et règle les droits d'inscription par chèque à l'ordre de la SFA:
 Plein tarif : 25 € x = € Tarif - 35 ans : 15 € x = €